



Pour le lancement
du mouvement
des semeurs volontaires
de biodiversité

CONFÉRENCE- DÉBAT

Les semences sont-elles privées ?
animée par Joël Dendaletche



Ce soir nous donnerons
des sachets de semences de variétés
paysannes libres de droit
Alors que c'est interdit !

Les **semences** sont un **bien commun**
que personne
n'a le droit de s'approprier.

Nous réclamons :

- * le droit, aux paysans et aux jardiniers, de conserver, utiliser, multiplier, échanger, vendre et aussi donner les semences
- * et l'interdiction de tout droit de propriété intellectuelle sur le vivant.

SAMEDI
22
NOVEMBRE
20h30

Salle de la Doline
SéBAZAC